

# CONSEIL MUNICIPAL

## LUNDI 17 FEVRIER 2015

### à 19H00

Effectif Légal : 19 / En exercice	19
Présents à la Séance :	15
Absents :	04
Votants (dont 1 procuration)	16

Le Conseil Municipal de la Commune de PLOMBIÈRES-LES-BAINS -convocation et affichage effectués le 14 Février 2015 - s'est réuni le **MARDI 17 FEVRIER 2015 à 19 heures 00** en Mairie de PLOMBIÈRES-LES-BAINS sous la présidence de Monsieur Albert HENRY, Maire.

Madame Sophie GEORGEL, 4<sup>ème</sup> Adjoint, a été nommée secrétaire de séance.

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRÉSENT	ABSENT	EXCUSÉ	POUVOIR A
1. M. HENRY Albert, Maire	X			
2. M. BALANDIER Stéphane, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X			
3. Mme GRIVET Sophie, 2 <sup>e</sup> Adjoint	X			
4. M. MARCOU Daniel, 3 <sup>e</sup> Adjoint	X			
5. Mme GEORGEL Sophie, 4 <sup>e</sup> Adjoint	X			
6. M. NGUYEN Thanh-Thinh, 5 <sup>e</sup> Adjoint	X			
7. Mme DEPREURAND Maryse, Conseillère Municipale	X			
8. M. BALLAND Jean-Claude, Conseiller Municipal	X			
9. Mme LEROY Catherine, Conseillère Municipale	X			
10. Mme BAZIN Catherine, Conseillère Municipale	X			
11. M. DURUPT Pascal, Conseiller Municipal	X			
12. Mme BOOTZ Marie-Annie, Conseillère Municipale	X			
13. M. LESEUIL Guy, Conseiller Municipal			X	M. BALANDIER
14. Mme ARNOULD Laurence, Conseillère Municipale	X			
15. Mme VALENTIN Marie-Françoise, Conseillère Municipale			X	
16. M. MANSUY Guy, Conseiller Municipal		X		
17. Mme SCHMIDT Hélène, Conseillère Municipale			X	
18. M. CORNU Michel, Conseiller Municipal	X			
19. M. TRAHIN Jean-Paul Conseiller Municipal	X			

**L'ordre du jour est le suivant :**

DÉLIBÉRATION N° 19/2015

**LE CONSEIL SE PRONONCE SUR L'URGENCE**

DÉLIBÉRATION N° 20/2015

**COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – ELECTION**

---

DÉLIBÉRATION N° 19/2015

**LE CONSEIL SE PRONONCE SUR L'URGENCE**

Le Maire informe que, conformément à l'article L2121-11 et -12 du CGCT, il a souhaité utiliser la procédure de délai d'urgence pour provoquer la réunion de ce Conseil Municipal et précise que la notion d'urgence est motivée par les délais de constitution du dossier de renouvellement de jeux du CASINO.

Il invite l'assemblée à passer au vote, comme le réclame le code général des collectivités territoriales, afin de se prononcer sur la procédure d'urgence.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

**APPROUVE** le recours au délai d'urgence.

---

DÉLIBÉRATION N° 20/2015

**COMMISSION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC – ELECTION**

Conformément à l'article D 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, par délibération du 17 février 2015, le Conseil Municipal a fixé les conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission de Délégation de Service Public à titre permanent. Dans ce cadre, **2** listes ont été déposées :

Liste 1 « Mieux Vivre à Plombières »:

Sièges à pourvoir	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Michel CORNU	Jean-Paul TRAHIN

Liste 2 « Plombières Ensemble »:

Sièges à pourvoir	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Stéphane BALANDIER	Pascal DURUPT
2	Catherine BAZIN	Laurence ARNOULD
3	Sophie GRIVET	Maryse DEPREURAND

L'assemblée se prononce à l'unanimité pour un vote à mains levées des 3 membres titulaires et 3 membres suppléants appelés à siéger à la Commission de Délégation de Service Public.

### Résultats du scrutin

Nombre de votants : 16

Nombre de suffrages blancs ou nuls : 0

Nombre total de suffrages exprimés : 16

Quotient électoral : 5.333

Liste	Nombre de voix	Attribution au quotient	Calcul du reste	Attribution au plus fort reste	Total
1	2	0	2	0	0
2	14	2	3.333	1	3

Sont donc désignés membres de la Commission de Délégation de Service Public :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Stéphane BALANDIER	Pascal DURUPT
Catherine BAZIN	Laurence ARNOULD
Sophie GRIVET	Maryse DEPREURAND

Le Maire précise que pour les membres désignés, la commission se réunira à 20H00 comme cela avait été précisé dans la synthèse préparatoire adressée.